



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans les Caisses d'Épargne

Sud Caisse d'Épargne, 24 Bd de l'Hôpital, 75005 PARIS
Sud Caisse d'Épargne d'Alsace 1 route du Rhin 67100 STRASBOURG
7 avenue de la République 68000 COLMAR

adresse de messagerie : contact@sudcea.org

☎ : 06 83 33 27 81 – Site Internet : www.sudcea.org

Solidaires
Union
syndicale

Le 10 Novembre 2011

Une réunion sous le sceau de la crise....

La réunion de négociations de ce jour a été le théâtre de 2 faits majeurs.

En ouverture de séance M Bergthold s'est dit indigné que notre syndicat ait osé dévoiler nationalement au grand jour la rémunération des patrons des caisses et bien sur celle du président du directoire d'Alsace !

Preuve en est que nos patrons « peuvent s'indigner », non pas pour les injustices qui prolifèrent, mais sur le fait que le niveau ou l'ampleur de leur privilèges puissent être connus du grand public et à fortiori de nos clients. Cela en dit long sur leur état d'esprit et leur éloignement du ressenti et des réalités quotidiennes vécues par plus grand nombre.

Dans un second temps, nous avons assisté à l'enterrement du projet d'accord pour la mise en place d'un PERCO à la CEA sous couvert d'un discours de crise et de prévision de PNB à la baisse pour 2012.

La suite de la réunion à porté sur l'emploi des séniors et l'égalité Hommes/Femmes

1- L'emploi des séniors

A nos yeux, la majeure partie des mesures envisagées pour les séniors (ex : entretien de seconde partie de carrière, bilans de compétences, accès à la formation, ..) relèvent d'avantage de mesures d'affichage et resteront de portée réduite.

Par contre, celle prévoyant la mise en place d'un temps partiel aidé pour les salariés en fin de carrière, répond à une attente réelle et peut permettre de mieux concilier le poids du travail avec la vie et la santé de chacun et chacune.

Toutefois, la limitation à un temps de travail à hauteur de 80 %, comme cela est le cas à ce jour, est insuffisante.

La réduction du temps de travail doit être élargie et les demandes doivent avoir des garanties d'être acceptées.

Le seul engagement d'examiner les demandes comme le propose la direction, est notoirement insuffisant.

2-Egalité Hommes/Femmes

En l'absence de projet précis, les discussions sont restées assez vagues.

La direction estime ne pas être décalée par rapport à d'autres entreprises, mais reconnaît de fait, après des années de déni, l'existence de disparités salariales et de disparités au niveau de certains emplois tels que les conseillers commerciaux, dans lequel les femmes restent très largement majoritaires.

Les thèmes évoqués sont largement partagés, à savoir :

- la résorption des inégalités salariales
- l'articulation entre vie professionnelle et vie de famille
- l'accès à certains emplois
- la proportion de femmes dans l'encadrement

Ces points doivent à nos yeux être assortis d'objectifs chiffrés et non se limiter à de simples déclarations d'intention comme cela est trop souvent le cas .

A l'inverse nous dénonçons la non reconduction annoncée des mesures prises pour les femmes enceintes en matière de part variable.

La prochaine réunion, fixée au 22 novembre prochain, **pourra et devra** permettre d'avancer sur certains points, si la direction escompte recueillir des signatures pour ses projets d'accord.

A défaut, et afin de se conformer à la loi, elle mettra en place des dispositifs unilatéraux, tout simplement pour échapper aux pénalités encourues, et ce quel qu'en soit le contenu..

Le bureau Sud :

Jean Feuz, Aurélie Finance, Martine Heil, Bernard Meyer,
Elisabeth Schwob, Raoul Seiler, Philippe Spindler